



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
**COMMUNE DE COURTHEZON**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 10 juin 2025

**Délibération n°2025040**

Date de convocation : 04/06/2025

Membres en exercice : 29  
Votants : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le :



L'an deux mille vingt-cinq et le dix juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Xavier MOUREAU, Corinne MARTIN, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET, Sabine BONVIN Adjoint, Alain CHAZOT, Benjamin VALERIAN, Marie SABBATINI, Julien LENZI, François PEZZOLI, Paul CHRISTIN, Anne-Marie PONS, Laurent ABADIE, Caroline FAYOL, Christiane PICARD, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Lysiane VOISIN, Marc GELEDAN, Fanny LAUZEN, Cédric MAURIN, Catherine ZDYB, Benoît VALENZUELA, Conseillers.

Excusés :

Jérôme DEMOTIER pouvoir à Nicolas PAGET  
Cendrine PRIANO-LAFONT pouvoir à Lysiane VOISIN  
José MARTINEZ pouvoir à Marc GELEDAN

Absents :

Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

**SEJ / PARTICIPATION DES FAMILLES/SEJOUR ACCUEIL JEUNES DU 14 AU 19 JUILLET 2025 A QUILLAN DANS L'AUDE**

L'accueil jeunes organisera un séjour d'été du lundi 14 au samedi 19 juillet 2025 à Quillan dans l'AUDE.

Ce séjour offre une capacité d'inscription de 12 places pour les 12-17 ans et mobilisera 1 animateur et 1 directeur.

Le coût total du séjour est estimé à 7 454 €, soit un prix de revient moyen par enfant de 621.17 €.

La CAF/MSA participe à hauteur de 1 798 €.

Le montant moyen demandé aux familles pour l'inscription est fixé à 250 € par participant, (majoration de + 25% pour les extérieurs) soit une participation moyenne de 3 000 €.

Le différentiel entre dépenses et recettes sera financé par le budget annuel de fonctionnement alloué à l'accueil jeunes.

Le montant est estimé à 2 476 €, soit 33 % du prix de revient du séjour.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver le séjour d'été de l'accueil jeunes à QUILLAN dans l'AUDE du lundi 14 au samedi 19 juillet 2025 tel que décrit précédemment.

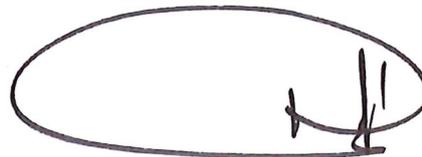
Le conseil municipal ayant oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement du séjour d'été à QUILLAN du lundi 14 au samedi 19 juillet 2025.
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025 de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON



Le Maire  
Nicolas PAGET



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.

ANNEXE à la Délibération 2025-040 – CONSEIL MUNICIPAL du 10/06/2025

Budget prévisionnel  
Séjour AJ Forge de Quillan  
Du 14/07/2025 au 19/07/2025

3h30 de route

Nombre d'animateurs :		Nombre de jour		Tranches		
2		6		T1	T2	T3
CHARGES		PRODUITS		227,50 €	250,00 €	273,00 €
Hébergement Prestation	3 437,70 €	Participation famille	3 000,00 €	284,25 €	312,50 €	341,25 €
Péage + Carburants	446,50 €	(12x €) Courth, ( x €) Ext	- €			
Cano-raft	408,00 €	CAF CTG	341,00 €			
Via Corda	432,00 €	MSA CTG	17,00 €			
Canyoning	480,00 €	bonus camps CAF 20€ x 12 x 6j	1 440,00 €			
Majoration Salaires	2 200,00 €	Commune budget annuel de fonctionnement	2 476,00 €			
Pharmacie	50,00 €	AJC	180,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>7 454,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 454,00 €</b>			

Prix de revient par enfant : 7 454,00 € : 12 enfants =  
soit pour 1 enfant

621,17 €

621,17 €

- \* 250,00 € Famille
- \* 149,83 € CAF/MSA
- \* 206,33 € Commune
- \* 15 € AJC

33 %

